

# FEYZIN

## La ville acquiert le fort

L'ACQUISITION du fort de Feyzin par la municipalité a été approuvée par la majorité du conseil moins une voix. Pour M. Roblès (opposition), cet achat entraîne des investissements importants pour la remise en état des lieux. Quant à la future utilisation de ce site, aucune idée précise ne se fait jour pour l'instant. M. Floris se

félicite de cette décision souhaitée par l'ensemble des Feyzinois. Plusieurs élus soulignent la nécessité de faire jouer l'intercommunalité afin de faire effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation de ces lieux et bâtiments, leur état actuel n'offrant aucune possibilité d'utilisation. La simple visite du site d'ailleurs

est impossible tant de points sont dangereux. Autre projet soumis à débat, le marché de maîtrise d'œuvre pour la création du centre technique municipal dans un nouveau bâtiment. C'est avec quelques difficultés que ce projet a été adopté à la majorité avec 9 voix contre et abstentions. Pour eux, ce dossier ne présente pas les estimations chiffrées des travaux à

réaliser, et ceux qui y figurent sont tellement imprécis qu'ils ne permettent pas de prendre une décision.

**RAPH. MARTIN**

Précision : dans le compte-rendu du conseil municipal, il fallait lire « Marie-Pierre Rayssiguié, adjointe aux affaires scolaires est élue déléguée titulaire de la commune auprès du collège F. Mistral ».

**LA VIE LOCALE**

**VOS CORRESPONDANTS**

Se munir du livret de famille, du carnet de santé et du certificat délivré par la mairie pour les nouveaux